

**Résolution du Comité de Filière Petite Enfance relatif à la publication de l'ouvrage  
*Les Ogres* de Victor Castanet**

*Cette résolution a été adoptée par le bureau du Comité de filière petite enfance le 25 septembre 2024.*

L'ouvrage de Victor Castanet met en lumière des pratiques et des dysfonctionnements qui avaient été signalés dans les précédents rapports des inspections générales, des commissions parlementaires et de précédents ouvrages, et décrit les dérives d'acteurs dans le secteur de la petite enfance.

En effet, l'ouvrage *Les Ogres* démontre également les effets délétères des modes de financement actuels du secteur, et en particulier de la PSU et de la logique du taux de facturation qui est y attachée, qui a pour effet d'user systématiquement les professionnels. Il démontre aussi les effets néfastes des délégations de service public favorisant les moins-disants, au détriment de la santé et de la sécurité des enfants et des professionnels. Tout cela appelle à une remise à plat profonde de la manière dont la petite enfance est aujourd'hui financée et pilotée.

Le comité de filière exprime ses plus vives inquiétudes et préoccupations au regard des faits rapportés dans l'ouvrage de Victor Castanet, qui, s'ils étaient avérés, réclameraient que des mesures de correction ou de sanction appropriées soient mises en œuvre. Il continuera à mobiliser les pouvoirs publics pour les inciter à agir à la hauteur des dysfonctionnements du système et des enjeux pour les enfants comme pour les professionnels.

Le comité de filière adoptera une seconde résolution à l'issue d'un examen approfondi de l'ouvrage et d'un débat collectif sur les révélations qu'il contient.